

Le 3 août 2018

TELUS annonce d'excellents résultats au deuxième trimestre de 2018

Croissance des produits d'exploitation consolidés et du BAIIA de 5,3 pour cent et de 3,6 pour cent respectivement ou, à l'exclusion des effets de la norme IFRS 15, de 5,8 pour cent et de 5 pour cent, respectivement; excellent flux de trésorerie disponible de 329 millions de dollars, en hausse de 27 pour cent par rapport à l'an dernier

Croissance soutenue de la clientèle (notamment 135 000 nouveaux abonnés des services mobiles, Internet et de télévision) découlant du meilleur résultat combiné en matière de fidélisation de la clientèle, qui repose sur notre position de chef de file en matière de réseaux mobiles et filaires à large bande

Ajouts nets de 87 000 abonnés des services mobiles postpayés et meilleur taux de désabonnement aux services mobiles postpayés de l'industrie, soit 0,83 pour cent, ce qui témoigne de l'excellence du service à la clientèle et du réseau

Ajouts nets de 34 000 abonnés des services filaires, ce qui témoigne d'une forte croissance de la clientèle des services Internet et de télévision, combinée au taux de désabonnement de ces services le plus bas jamais enregistré au deuxième trimestre, ainsi qu'au nombre le plus faible de pertes de lignes résidentielles depuis 2004

Vancouver (Colombie-Britannique) – TELUS Corporation a publié aujourd'hui ses résultats non vérifiés du deuxième trimestre de 2018. Au cours du trimestre, les produits d'exploitation consolidés de 3,5 milliards de dollars ont augmenté de 5,3 pour cent par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Cette progression est principalement attribuable à la hausse des produits tirés des services consolidés, ce qui témoigne d'une croissance soutenue des produits tirés du réseau mobile et des services de données du secteur filaire. Le bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA)² a augmenté de 3,6 pour cent pour s'établir à 1,3 milliard de dollars en raison d'une croissance des produits tirés du réseau mobile et des services filaires, amoindrie partiellement par la hausse des charges au titre des avantages sociaux des employés et d'autres charges découlant des récentes acquisitions d'entreprise. Le BAIIA rajusté a aussi affiché une hausse de 3,6 pour cent si l'on exclut les coûts de restructuration et autres coûts. Exclusion faite des incidences de la norme IFRS 15, les produits d'exploitation consolidés et le BAIIA rajusté se sont accrus de 5,8 et 5 pour cent, respectivement.

« TELUS a affiché d'excellents résultats au deuxième trimestre, notamment une croissance soutenue de la clientèle dans les deux segments, mobile et filaire. Ces résultats s'appuient sur le rendement solide que l'équipe TELUS continue d'afficher en matière de fidélisation de la clientèle et de revenus à long terme pour les services mobiles et filaires, a affirmé Darren Entwistle, président et chef de la direction. Au deuxième trimestre, nous avons d'ailleurs obtenu les meilleurs niveaux de fidélisation combinés en ce qui concerne les services mobiles postpayés, les services Internet haute vitesse et les services TELUS TV. Ceux-ci ont contribué à la croissance soutenue de la clientèle. Parallèlement, nous avons continué de produire des résultats financiers indiquant une création de valeur, ce qui témoigne de la détermination de notre équipe à offrir la meilleure expérience client, qui s'appuie sur les investissements générationnels continus dans nos réseaux à large bande de premier plan. Les deux paramètres mentionnés précédemment qui concernent

l'excellence du service et de la technologie sont des éléments essentiels de la stratégie d'investissement à long terme de TELUS. »

« L'efficacité de nos investissements dans les réseaux à large bande se reflète dans le titre d'entreprise possédant le réseau mobile le plus rapide au Canada encore une fois obtenu par TELUS dans le rapport de marché Speedtest d'Ookla, a poursuivi M. Entwistle. Cette reconnaissance fait suite au premier rang de TELUS en matière de qualité du réseau en Ontario, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, selon l'étude 2018 sur la qualité des réseaux mobiles au Canada de J.D. Power. TELUS s'est aussi hissée au premier rang en ce qui a trait aux vitesses globales de téléchargement mobiles à l'échelle nationale et figure également parmi les fournisseurs affichant les vitesses les plus élevées au monde, selon le rapport 2018 d'OpenSignal. Nous avons obtenu chacune de ces distinctions pour la deuxième année consécutive au moins, ce qui met en évidence la supériorité des réseaux que nous mettons à la disposition des citoyens à l'échelle du pays. Dans le même ordre d'idées, grâce à nos investissements générationnels dans la technologie filaire évoluée à large bande, qui ont permis au Canada de se positionner comme un chef de file mondial en déploiement de la fibre optique, nous offrons aux Canadiens les technologies et les solutions les plus avancées pour réussir au sein de l'économie et de la société numériques. »

« Grâce à l'exécution constante de notre stratégie de longue date, nous continuons de fournir aux investisseurs le meilleur programme pluriannuel de croissance du dividende de l'industrie, qui vise une croissance annuelle du dividende de 7 à 10 pour cent jusqu'en 2019, a renchéri M. Entwistle. TELUS a notamment remis plus de 15,7 milliards de dollars à ses actionnaires, soit 26 \$ par action depuis 2004, ce qui montre sa capacité à offrir les meilleures initiatives qui soient au profit des actionnaires à partir de l'excellent flux de trésorerie tiré de ses investissements stratégiques. »

« Les résultats du deuxième trimestre reflètent notre belle lancée sur le plan opérationnel, puisque nous continuons de respecter les prévisions de 2018, a déclaré Doug French, vice-président à la direction et chef des services financiers. Il convient de noter que le flux de trésorerie disponible au premier semestre de l'année affiche une forte hausse de 62 pour cent, tandis que le résultat lié aux dépenses en immobilisations demeure en bonne voie de correspondre à l'objectif annuel d'environ 2,85 milliards de dollars, alors que nous continuons d'investir judicieusement dans les réseaux à large bande évolués tout en maintenant un solide bilan. »

« La constance de nos résultats témoigne de nos investissements stratégiques dans nos réseaux à large bande qui favorisent une croissance rentable dans les marchés sélectionnés, de notre détermination à accorder la priorité aux clients et de notre engagement continu en matière d'efficacité et de rentabilité. Aujourd'hui, nous confirmons aussi nos objectifs financiers consolidés de 2018 mis à jour en mai en fonction de l'adoption de la norme IFRS 15. »

Du côté des services mobiles, les produits tirés du réseau ont augmenté de 2,7 pour cent pour atteindre 1,5 milliard de dollars, ce qui témoigne de la croissance continue de la clientèle et de la hausse de la proportion de clients qui optent pour des forfaits comprenant un lot de données supérieur ou qui ajoutent périodiquement des lots de données. Toutefois, ces résultats ont été partiellement compensés par la diminution de l'utilisation des données facturable et par la pression exercée sur le prix des forfaits par la concurrence.

Dans le secteur filaire, les produits tirés des services de données ont augmenté de 13 pour cent pour atteindre 1,1 milliard de dollars. Ce résultat reflète la hausse des revenus tirés des contrats de service à la clientèle et de services d'affaires, laquelle est attribuable à divers facteurs : augmentation des volumes d'affaires faisant suite aux récentes acquisitions d'entreprise; hausse des produits tirés des services Internet et de données améliorées découlant de la croissance constante du nombre d'abonnés des services Internet haute vitesse et d'une augmentation des produits d'exploitation par client; hausse du chiffre d'affaires de TELUS Santé découlant d'une croissance organique attribuable à l'augmentation des services professionnels et aux acquisitions d'entreprise; hausse des produits tirés des solutions intelligentes de sécurité résidentielle et commerciale de TELUS; et augmentation des produits tirés de TELUS TV en raison de la croissance du nombre d'abonnés et de certaines hausses de tarif.

Pendant le trimestre, TELUS a attiré 135 000 nouveaux abonnés des services mobiles, des services Internet haute vitesse et des services TELUS TV, soit une hausse de 30 000 abonnés ou 29 pour cent par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Les ajouts nets se sont élevés à 91 000 dans le secteur mobile (dont 87 000 nouveaux abonnés nets pour les services mobiles postpayés), à 29 000 abonnés pour le service Internet haute vitesse et à 15 000 clients pour TELUS TV. Le nombre total d'abonnés des services mobiles de TELUS se chiffre à 9 millions, soit une hausse de 3,5 pour cent par rapport à l'année dernière et une hausse de 4,6 pour cent du nombre d'abonnés des services postpayés, qui atteint 8,1 millions. Le nombre de connexions Internet haute vitesse a augmenté de 5,3 pour cent pour atteindre 1,8 million au cours des 12 derniers mois, et le nombre d'abonnés du service TELUS TV continue de se chiffrer à 1,1 million.

Pour le trimestre, le bénéfice net de 397 millions de dollars est demeuré relativement stable par rapport à la même période de l'exercice précédent, car la croissance supérieure des produits a été compensée par l'augmentation des dépenses d'exploitation (y compris les charges au titre des avantages sociaux des employés découlant des récentes acquisitions d'entreprise), un amortissement plus élevé qui reflète nos investissements considérables des dernières années (dont ceux dans nos réseaux à large bande et ceux découlant des acquisitions d'entreprises) ainsi qu'une hausse des coûts de financement. Le bénéfice par action (BPA) de base, qui s'est établi à 0,66 \$, est demeuré stable par rapport à l'année précédente. Le bénéfice net rajusté de 414 millions de dollars est demeuré essentiellement stable par rapport à l'année précédente, tandis que le BPA rajusté de 0,70 \$ est resté inchangé.

Le flux de trésorerie⁵ disponible de 329 millions de dollars a augmenté de 27 pour cent par rapport au même trimestre l'an dernier, en raison d'un BAIIA plus élevé et d'une réduction des dépenses en immobilisations.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En dollars canadiens et en millions, sauf les données par action (non audités)	Trimestre clos le 30 juin		Variation en %
	2018	2017 ⁽¹⁾	
Produits d'exploitation	3 453	3 280	5,3
Dépenses d'exploitation avant amortissement	2 202	2 072	6,3
BAIIA ⁽²⁾	1 251	1 208	3,6
BAIIA rajusté ⁽²⁾⁽³⁾	1 286	1 241	3,6
Bénéfice net	397	396	0,3
Bénéfice net rajusté ⁽⁴⁾	414	412	0,5
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	390	389	0,3
BPA de base	0,66	0,66	—
BPA de base rajusté ⁽⁴⁾	0,70	0,70	—
Dépenses en immobilisations (excluant les licences de spectre)	791	810	(2,3)
Flux de trésorerie disponible ⁽⁵⁾	329	260	26,5
Connexions d'abonnés totales ⁽⁶⁾	13 124	12 810	2,5

(1) Nos résultats pour 2017 ont été rajustés pour tenir compte de l'application rétroactive des normes IFRS 15 et IFRS 9 qui ont été adoptées le 1^{er} janvier 2018.

(2) Le BAIIA est une mesure non conforme aux PCGR qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Nous donnons des prévisions et faisons état du BAIIA parce qu'il s'agit d'une mesure clé pour évaluer la performance. Pour obtenir une définition et une explication approfondies de cette mesure, consulter la rubrique « Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières » du présent communiqué ou la rubrique 11.1 du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2018.

(3) Le BAIIA rajusté pour le premier trimestre de 2018 et 2017 exclut les coûts de restructuration et les autres coûts, ainsi que les gains nets et la quote-part des bénéfices des coentreprises immobilières du deuxième trimestre de 2017.

- (4) Le bénéfice net rajusté et le BPA de base rajusté sont des mesures non conformes aux PCGR qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Ces termes sont définis dans le présent communiqué comme excluant du bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et du BPA de base (après impôts sur les bénéfices) les coûts de restructuration et autres coûts et les redressements d'impôt favorables. Pour consulter une analyse approfondie du bénéfice net rajusté et du BPA de base rajusté, consulter la rubrique « Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières » ou la rubrique 1.3 du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2018.
- (5) Le flux de trésorerie disponible est une mesure non conforme aux PCGR qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Pour obtenir une définition et une explication approfondies de cette mesure, consulter la rubrique « Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières » du présent communiqué ou la rubrique 11.1 du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2018.
- (6) La somme des abonnés actifs des services mobiles, des lignes d'accès au réseau résidentiel, des abonnés des services Internet haute vitesse et des abonnés de TELUS TV est mesurée à la fin des périodes respectives selon les renseignements provenant du système de facturation et d'autres systèmes. Le 1^{er} avril 2017, les soldes d'ouverture pour le nombre d'abonnés des services postpayés, le nombre total d'abonnés et les statistiques d'exploitation connexes (ajouts bruts, ajouts nets, facturation moyenne par appareil d'abonné [FMAA] mensuelle, produit moyen par appareil d'abonné [PMAA] mensuel et taux de désabonnement) ont été rajustés de manière à inclure un transfert estimatif de 85 000 abonnés de Manitoba Telecom Services Inc. (MTS). Par la suite, le 1^{er} octobre 2017, le nombre d'abonnés des services postpayés, le nombre total d'abonnés et les statistiques d'exploitation associées ont fait l'objet d'un rajustement pour réduire l'estimation du nombre de transferts d'abonnés de MTS de 11 000 et l'établir à 74 000. Le 1^{er} avril 2018, de manière prospective, nous avons rajusté le nombre cumulatif de connexions d'abonnés pour retirer environ 68 000 abonnés de TELUS TV, car nous avons cessé de commercialiser le produit TV Satellite.

Faits saillants des activités du deuxième trimestre de 2018

Services mobiles de TELUS

- Les produits tirés du réseau mobile ont connu une hausse de 40 millions de dollars ou 2,7 pour cent d'une année à l'autre pour atteindre 1,5 milliard de dollars. Cette croissance a été stimulée par une croissance soutenue des abonnés et une proportion accrue de clients qui optent pour des forfaits comprenant un lot de données supérieur ou qui ajoutent périodiquement des lots de données. Toutefois, ces résultats ont été partiellement compensés par la diminution de l'utilisation des données facturable et par la pression exercée sur le prix des forfaits par la concurrence.
- Les produits tirés de l'équipement mobile et d'autres services ont augmenté de 16 millions de dollars ou 3,9 pour cent, en grande partie grâce à la hausse des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés, ainsi qu'à la proportion accrue de téléphones intelligents à valeur supérieure vendue. Ils ont été partiellement compensés par des volumes de rétention moindres.
- La facturation moyenne par appareil d'abonné (FMAA) mensuelle a augmenté de 0,6 pour cent pour atteindre 67,24 \$, ce qui témoigne de la proportion accrue d'abonnés optant pour des services postpayés de grande valeur et utilisant un téléphone intelligent. Il s'agit du trente et unième trimestre consécutif pendant lequel nous affichons une croissance d'une année à l'autre.
- Le taux de désabonnement mensuel des services postpayés s'est établi à 0,83 pour cent, comparativement au taux le plus bas jamais enregistré de 0,79 pour cent l'année dernière. Ce résultat s'explique par la hausse des désabonnements attribuable à la concurrence intense, qui est venue neutraliser en partie l'effet de nos initiatives visant à accorder la priorité aux clients et de nos programmes de rétention de la clientèle. Il s'agit de la dix-neuvième fois au cours des vingt derniers trimestres que notre taux de désabonnement des services postpayés est inférieur à un pour cent.
- Le nombre de nouveaux abonnés nets des services mobiles postpayés, soit 87 000, a diminué de 12 000 par rapport à la même période l'an dernier en raison de la concurrence féroce. Les nouveaux abonnés nets aux services prépayés étaient au nombre de 4 000, ce qui correspond à une hausse de 20 000 par rapport à la même période de l'année précédente.
- Le BAIIA de 844 millions de dollars a augmenté de 44 millions de dollars ou 5,5 pour cent, tandis que le BAIIA rajusté de 851 millions de dollars a augmenté de 28 millions de dollars ou 3,3 pour cent par rapport à l'année dernière, ce qui reflète la croissance des produits tirés du réseau découlant de l'augmentation du nombre de clients et de l'amélioration des marges sur l'équipement, laquelle a été amoindrie en partie par l'augmentation des coûts administratifs et des coûts liés au soutien à la clientèle découlant de la croissance du nombre d'abonnés et des dépenses d'exploitation du réseau. Si l'on exclut les incidences de la norme IFRS 15, le BAIIA rajusté de 860 millions de dollars a augmenté de 51 millions de dollars, ou 6,4 pour cent.

- Les dépenses en immobilisations du secteur mobile ont diminué de 16 millions de dollars ou 6,2 pour cent par rapport à la même période l'an dernier, car au deuxième trimestre de 2017, nous avons engagé des coûts pour mettre à niveau la technologie des réseaux d'accès radio en Ontario et au Québec, ce que nous avons achevé au deuxième trimestre de 2017.

Services filaires de TELUS

- Les produits externes tirés des services filaires ont augmenté de 107 millions de dollars ou 7,6 pour cent pour atteindre 1,5 milliard de dollars. Cette croissance a été stimulée par une hausse des produits tirés des services de données.
- Les produits tirés des services de données ont augmenté de 130 millions de dollars ou 13 pour cent en raison de la croissance des produits tirés des contrats de service à la clientèle et de services d'affaires. Ce résultat est attribuable à l'augmentation des volumes d'affaires faisant suite aux récentes acquisitions d'entreprise; à la hausse des produits tirés des services Internet et de données améliorées découlant de la croissance constante du nombre d'abonnés des services Internet haute vitesse; à une augmentation des produits d'exploitation par client découlant du passage à des vitesses Internet plus rapides et à des forfaits supérieurs d'utilisation des données sur Internet ainsi qu'à certaines hausses de tarif; à la hausse du chiffre d'affaires de TELUS Santé découlant d'une croissance organique attribuable à l'augmentation des produits tirés des services professionnels et du soutien ainsi qu'aux acquisitions d'entreprise; aux produits tirés des solutions intelligentes de sécurité résidentielle et commerciale; et à la hausse des produits tirés de TELUS TV en raison de la croissance du nombre d'abonnés et de certaines hausses de tarif.
- Le nombre net de nouveaux abonnés du service Internet haute vitesse, soit 29 000 abonnés, a augmenté de 12 000 abonnés par rapport au même trimestre de l'exercice précédent en raison de la demande accrue des clients envers nos services haute vitesse à large bande, y compris la fibre optique jusqu'au domicile, et de l'amélioration du taux de désabonnement, qui reflète l'accent mis sur l'exécution des initiatives « Les clients d'abord » et des programmes de rétention.
- Le nombre net de nouveaux abonnés aux services TELUS TV, soit 15 000 abonnés, a augmenté de 10 000 abonnés par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète la hausse du nombre d'ajouts bruts découlant de nos offres de produits diversifiées et la baisse du taux de désabonnement découlant des efforts soutenus en matière de rétention de la clientèle.
- Les pertes de lignes résidentielles se chiffrant à 10 000 représentent une amélioration de 9 000 par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, ce qui témoigne du succès de nos offres de services groupés. Il s'agit de notre meilleur résultat depuis 2004. Les pertes de lignes résidentielles continuent de souligner la tendance consistant à remplacer ces lignes par les services mobiles et Internet.
- Le BAIIA des services filaires de 407 millions de dollars est resté essentiellement inchangé par rapport à l'année dernière, tandis que le BAIIA rajusté a augmenté de 17 millions de dollars ou 4 pour cent en raison de la croissance continue des marges des services de données (y compris le service à la clientèle et les services d'affaires, les services Internet et les services de TELUS Santé) ainsi que d'une hausse des produits tirés de l'équipement et d'autres services. Ces résultats ont été partiellement compensés par le déclin soutenu des services vocaux traditionnels, l'augmentation de la main-d'œuvre externe en raison des acquisitions d'entreprise et la hausse des coûts liés au contenu télévisuel. Exclusion faite des incidences de la norme IFRS 15, le BAIIA rajusté de 430 millions de dollars a connu une hausse de 2,1 pour cent.
- Les dépenses en immobilisations du secteur filaire sont restées relativement inchangées par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, alors que nous avons continué de relier des résidences et des entreprises directement au réseau à fibre optique et d'effectuer des investissements dans la fiabilité des systèmes de soutien et l'efficacité opérationnelle.

Déclaration de dividende

Le conseil d'administration de TELUS a déclaré un dividende trimestriel de 0,525 \$ CA par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Ce dividende sera versé le 1^{er} octobre 2018 aux détenteurs inscrits à la clôture des marchés le 10 septembre 2018.

Vente de TELUS Garden

En août, une offre d'achat d'immeuble à revenus et des actifs nets connexes a été acceptée pour la coentreprise immobilière TELUS Garden. La vente devrait se conclure après le 3 août 2018. Au cours du troisième trimestre de 2018, nous prévoyons enregistrer notre part du gain, qui correspond à environ

170 millions de dollars, selon les estimations. En 2011, nous avons établi un partenariat égalitaire dans TELUS Garden, un projet de réaménagement immobilier d'habitations en copropriété, de boutiques et de bureaux, à Vancouver, en Colombie-Britannique.

TELUS s'engage à financer des initiatives philanthropiques durables

En août, TELUS, par l'intermédiaire de TELUS Communications inc., sa filiale en propriété exclusive, s'engagera à verser environ 120 millions de dollars de financement durable destiné à des initiatives philanthropiques futures. Les dons comprendront un montant forfaitaire d'environ 100 millions de dollars versé en août 2018 à une fondation de bienfaisance mise sur pied par TELUS. Le reste du financement sera versé au cours des 10 prochaines années. Ainsi, nous veillons à la durabilité à long terme de l'engagement de TELUS envers des programmes communautaires.

Modification de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour racheter des actions en vue d'un don

En août 2018, nous avons reçu, de la part de la Bourse de Toronto, l'autorisation (sous réserve de celle des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada) de modifier notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités expirant le 12 novembre 2018 afin de permettre à TELUS Communications inc., une filiale en propriété exclusive de TELUS Corporation (TELUS), de racheter des actions ordinaires à une juste valeur marchande totale allant jusqu'à 105 millions de dollars pour faire un don à une fondation de bienfaisance mise sur pied par TELUS. TELUS et TELUS Communications inc. rachèteront des actions ordinaires seulement lorsqu'elles le jugeront souhaitable, s'il y a lieu. Toutes les autres modalités de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2018 restent inchangées.

Notre conseil d'administration estime que ces rachats sont dans l'intérêt de TELUS et de TELUS Communications inc. et qu'ils constituent une occasion de placement intéressante et une utilisation souhaitable des fonds de TELUS Communications inc.

Christine Magee se joint à notre conseil d'administration

Le 2 août 2018, Christine Magee s'est jointe à notre conseil d'administration. Christine est cofondatrice et coprésidente de Sleep Country Canada, le principal détaillant de matelas au pays. De 1982 à 1994, elle a travaillé dans le secteur des services financiers et bancaires à la Banque Nationale du Canada et à la Banque Continentale du Canada. Elle est actuellement membre du conseil d'administration de Metro inc., de Woodbine Entertainment Group, de Trillium Health Partners, de Plan International Canada et du comité consultatif du Fonds des talents. De plus, elle est une mentore active au sein du Réseau des femmes exécutives. Lauréate de multiples prix et récompenses, Christine a reçu le prix de reconnaissance exceptionnelle d'Excellence Canada en 2017 et a été décorée de l'Ordre du Canada le 1^{er} juillet 2015. Elle est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en administration des affaires de l'Université Western Ontario.

Faits saillants de la Société

Au nom de ses clients, de ses actionnaires et de son équipe, TELUS contribue à l'économie canadienne et investit de façon importante dans les collectivités qu'elle sert et où vivent et travaillent les membres de son équipe. Par exemple :

- En payant, recueillant et versant un total d'environ 993 millions de dollars en taxes et impôts pendant le premier semestre de 2018 au profit des gouvernements et des municipalités du Canada. Ce montant est constitué d'impôts sur le bénéfice des sociétés, de taxes de vente, d'impôts fonciers, de la part de l'employeur des cotisations sociales et de divers droits réglementaires. Depuis 2000, nous avons versé plus de 23 milliards de dollars en taxes et impôts.
- En versant pour plus de 50 millions de dollars de frais de renouvellement du spectre à Innovation, Sciences et Développement économique Canada au premier semestre de 2018. Depuis 2000, nos remises visant les taxes et le spectre versées aux gouvernements et aux municipalités du Canada ont totalisé environ 28 milliards de dollars.
- En investissant environ 1,4 milliard de dollars sous forme de dépenses en immobilisations, principalement dans les collectivités de partout au Canada, au cours du premier semestre de 2018, et environ 37 milliards de dollars depuis 2000.

- En engageant des dépenses d'exploitation de 3,9 milliards de dollars au premier semestre de 2018, notamment par l'achat d'environ 2,8 milliards de dollars de produits et services. Depuis 2000, nous avons dépensé respectivement 111 milliards de dollars et 74 milliards de dollars dans ces secteurs.
- En versant aux membres de l'équipe des salaires totalisant 1,3 milliard de dollars au cours du premier semestre de 2018, dont 89 millions de dollars en cotisations sociales. Depuis 2000, TELUS a versé un total de 43 milliards de dollars en salaires aux membres de l'équipe.
- En versant, au cours des sept premiers mois de 2018, 913 millions de dollars, y compris les dividendes versés en janvier, en avril et en juillet, aux actionnaires particuliers, aux détenteurs de fonds communs de placement, aux pensionnés et aux investisseurs institutionnels. En distribuant 15,7 milliards de dollars aux actionnaires au moyen de nos programmes de dividendes et de rachats d'actions depuis 2004, dont 10,5 milliards de dollars en dividendes, représentant 26 \$ par action.

Accès à l'information sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, les représentants des médias et toute autre personne intéressée peuvent consulter ce communiqué sur les résultats trimestriels, le rapport de gestion, les diapositives sur les résultats trimestriels, la version audio et la transcription de la webdiffusion à l'intention des investisseurs, ainsi que des renseignements financiers supplémentaires à telus.com/investisseurs.

La conférence téléphonique de TELUS sur les résultats du deuxième trimestre de 2018 est fixée au **vendredi 3 août 2018 à 11 h, HE (8 h, HP)** et comprendra un exposé suivi d'une période de questions avec les analystes. Les parties intéressées peuvent accéder à la webdiffusion à telus.com/investisseurs. Un enregistrement audio sera accessible du 3 août au 15 septembre 2018, au 1-855-201-2300. Veuillez utiliser le numéro de réservation 1233767# et le code d'accès 77377#. La webdiffusion sera également archivée à telus.com/investisseurs, et la transcription sera affichée sur le site web après quelques jours ouvrables.

Mises en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs relatifs aux événements à venir ainsi qu'au rendement financier et opérationnel de TELUS Corporation. « TELUS » et « nous » désignent aux présentes TELUS Corporation ainsi que, si le contexte s'y prête ou l'exige, les filiales de celle-ci.

Les énoncés prospectifs comprennent tout énoncé non fondé sur des faits passés. Ils portent entre autres sur nos objectifs et les stratégies déployées pour les atteindre, nos perspectives et nos prévisions de rendement, notre actualité et notre programme pluriannuel de croissance du dividende. Les énoncés prospectifs se caractérisent généralement par des mots comme « hypothèse », « but », « prévisions », « objectif », « perspectives », « stratégie », « cible » et autres expressions semblables, par des verbes comme « viser », « anticiper », « croire », « s'attendre à », « s'efforcer », « planifier », « prévoir », « chercher » ou « estimer », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur.

Par nature, les énoncés prospectifs présentent des risques et des incertitudes. Ils sont basés sur des hypothèses, relatives entre autres à l'évolution de la situation et des stratégies économiques. Ces hypothèses étant susceptibles de se révéler inexactes, il est possible que nos résultats ou les événements diffèrent sensiblement des prévisions formulées expressément ou implicitement dans les énoncés prospectifs.

Nos perspectives et hypothèses générales pour 2018 sont énoncées à la rubrique 9 intitulée « Tendances, perspectives et hypothèses générales » du rapport de gestion de notre Rapport annuel 2017, et actualisées dans la rubrique 9 intitulée « Mise à jour relative aux tendances, perspectives et hypothèses générales ainsi qu'aux évolutions et procédures réglementaires » du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2018. Nos principales hypothèses pour 2018 sont les suivantes :

- Léger ralentissement de la croissance économique au Canada en 2018, estimée à 2,1 % (contre 3,1 % en 2017). En ce qui concerne les provinces de l'Ouest canadien où nous faisons office d'entreprise de services locaux titulaire (ESLT), la Colombie-Britannique et l'Alberta devaient respectivement afficher des croissances économiques de 2,5 % et 2,4 % en 2018 (contre respectivement 3,4 % et 3,9 % en 2017).
- Aucune décision réglementaire ou mesure gouvernementale à fortes retombées négatives.

- Maintien de l'intense concurrence sur les marchés mobile et filaire, aussi bien sur le marché consommateurs que sur le marché d'affaires.
- Renforcement du taux de pénétration du marché canadien par le secteur mobile.
- Poursuite du passage des abonnés à des téléphones intelligents gros consommateurs de données, par désir de connectivité mobile accrue à Internet.
- Croissance des produits du secteur mobile découlant de l'augmentation du nombre d'abonnés aux services postpayés et de la facturation moyenne par appareil d'abonné (FMAA).
- Maintien des dépenses visant l'acquisition et la rétention d'abonnés mobiles, en fonction du nombre brut de mises en service et de renouvellements, de l'intensité de la concurrence et des préférences des clients.
- Poursuite de la croissance des produits issus des services de données filaires, découlant de l'augmentation du nombre d'abonnés Internet haute vitesse et TELUS TV, des augmentations de débit, de l'expansion de l'infrastructure à large bande, ainsi que des solutions d'affaires en matière d'impartition et de soins de santé.
- Poursuite de l'érosion des produits issus des services vocaux filaires, découlant de la substitution technologique, du recours croissant aux forfaits interurbains tout-en-un et du recul des ventes de gros.
- Poursuite de nos initiatives « Les clients d'abord » et de nos efforts visant le maintien des probabilités que nos clients nous recommandent.
- Régimes de retraite des employés à prestations déterminées : dépenses d'environ 97 millions de dollars consacrées aux prestations de retraite, et d'environ 14 millions de dollars consacrées au financement des intérêts nets liés au financement des régimes de retraite des employés à prestations déterminées; taux de 3,40 % en ce qui concerne l'actualisation des obligations, et taux de 3,50 % en ce qui concerne les frais de services comptables liés aux régimes de retraite des employés à prestations déterminées; et financement des régimes de retraite à prestations déterminées à hauteur d'environ 50 millions de dollars.
- Dépenses de restructuration et autres d'environ 135 millions visant la poursuite des initiatives axées sur l'efficacité opérationnelle, accompagnées d'initiatives de renforcement des marges visant à atténuer les pressions liées à l'intensité de la concurrence, à la substitution technologique, à la retarification de nos services, à l'augmentation des coûts liés à l'acquisition et à la rétention d'abonnés, ainsi qu'à l'intégration des coûts associés à l'acquisition des clients en matière de sécurité résidentielle.
- Impôt sur les bénéfices calculé au taux légal applicable de 26,7 à 27,3 %, et versements d'impôt d'environ 170 à 230 millions de dollars (contre 191 millions de dollars en 2017). Les versements d'impôt devraient être relativement équivalents à ceux de 2017.
- Investissements additionnels dans l'infrastructure à large bande à l'heure où nous en sommes presque à 50 % de la couverture visée, y compris l'expansion de notre réseau optique, le renforcement et les mises à niveau de nos capacités 4G LTE, ainsi que les investissements au profit de la résilience et de la fiabilité du réseau et des systèmes.
- Aucune enchère du spectre mobile prévue en 2018.
- Stabilisation de la valeur moyenne du dollar canadien par rapport au dollar américain (0,77 \$ US en 2017).

Les risques et incertitudes susceptibles de faire en sorte que le rendement ou les événements s'écartent sensiblement des énoncés prospectifs figurant aux présentes et dans d'autres documents déposés par TELUS ont entre autres trait à ce qui suit :

- La concurrence, y compris notre capacité à continuer de fidéliser les clients en leur offrant une expérience client améliorée, incluant le déploiement et l'exploitation d'un réseau mobile et filaire qui ne cesse d'évoluer; la capacité des concurrents au sein de l'industrie à lancer avec succès leurs plateformes respectives et à conjuguer des services interurbains, des services d'accès à Internet haute vitesse et, dans certains cas, des services mobiles moyennant un seul tarif mensuel groupé ou réduit, avec leurs services de télédiffusion ou leurs services de télévision par satellite existants; le succès remporté par les nouveaux produits et services lancés sur ces réseaux, et les systèmes de soutien comme la sécurité domotique, les services Internet des objets (« IdO ») en ce qui a trait aux appareils connectés à Internet; l'intense rivalité continue touchant tous les services entre les entreprises de télécommunications offrant des services mobiles et filaires, les câblodistributeurs, d'autres entreprises de communications et des entreprises offrant des services par contournement qui, entre autres choses, crée des pressions sur le montant facturé mensuel moyen par appareil d'abonné (le « MFMAA ») actuel

et futur (tel qu'il est décrit à la *rubrique 5, « Analyse des résultats d'exploitation »*), sur les produits mensuels moyens par appareil d'abonné (les « PMAA »), sur les frais d'acquisition et de fidélisation et sur les taux de désabonnement liés à tous les services, comme le font les habitudes d'utilisation des clients, la tendance favorisant les tarifs fixes pour les services de transmission de la voix et de données, y compris les forfaits liés aux services de transmission de la voix et de données et la disponibilité des réseaux Wi-Fi permettant la transmission de données; les fusions et les acquisitions de concurrents au sein de l'industrie; les pressions sur les PMAA et les taux de désabonnement liés au service Internet haute vitesse et au service de télévision découlant des conditions du marché, des mesures prises par le gouvernement et des habitudes d'utilisation des clients; les pertes de lignes résidentielles et de lignes d'affaires d'accès au réseau; les ajouts d'abonnés et les volumes de fidélisation des abonnés aux services mobiles, aux services de télévision et au service Internet haute vitesse ainsi que les coûts connexes; notre capacité d'obtenir et d'offrir du contenu en temps opportun au moyen de divers appareils sur les plateformes mobiles et de télévision, à un coût raisonnable; notre capacité à faire face à la concurrence au chapitre de l'externalisation des services à la clientèle et aux entreprises, compte tenu de la notoriété des marques de nos concurrents, des regroupements et des alliances stratégiques ainsi que des faits nouveaux en matière de technologie et de notre capacité à continuer de fournir une expérience qui répond aux attentes des clients en matière de service ou excède ces attentes et, en ce qui concerne nos services TELUS Santé, de notre capacité à livrer concurrence aux autres fournisseurs de dossiers médicaux électroniques et de produits de gestion de pharmacies, aux fournisseurs de services d'intégration de systèmes et de services de santé, y compris les concurrents qui offrent une gamme intégrée verticalement de prestation de services de santé, des solutions en TI informatiques et de services connexes, de même qu'aux fournisseurs mondiaux qui pourraient accroître leur présence au Canada.

- Le remplacement de la technologie, y compris l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix traditionnels découlant de l'incidence des applications de services par contournement et du remplacement des services mobiles; le recul général du marché en ce qui concerne les services de télévision payés, notamment en raison du piratage de contenu et du vol de signaux, ainsi qu'en raison de la prestation accrue aux consommateurs de services vidéo directs par contournement et de l'accroissement des plateformes de distribution de programmation vidéo multichânes virtuelle; l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques mobiles ou par Internet; la baisse potentielle du MFMAA et des PMAA tirés des services mobiles, en raison notamment du remplacement de la technologie en faveur de la messagerie textuelle et des applications de services par contournement; le remplacement par les services Wi-Fi de plus en plus accessibles; ainsi que les technologies perturbatrices, notamment les services par contournement IP tels que le Réseau intelligent dans le marché des affaires, qui pourraient supplanter nos services de transmission de données existants ou donner lieu à une retarification de ces services.
- La technologie, y compris la demande des abonnés visant les services de transmission de données qui pourrait mettre à l'épreuve la capacité du réseau et la capacité spectrale dans l'avenir et pourrait entraîner une hausse des coûts liés à la prestation de ces services; notre recours à la technologie de l'information et notre besoin de rationaliser nos systèmes existants; les options au chapitre de la technologie, les voies d'évolution des technologies et les plans de mise en œuvre des plateformes de distribution vidéo et des technologies de réseau de télécommunications (y compris les initiatives liées aux réseaux à large bande, telles que le déploiement de la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné [« FTTP »] et le déploiement de petites cellules pour les services mobiles, la technologie mobile 5G et la disponibilité de ressources et notre aptitude à accroître de façon adéquate la capacité du réseau à large bande); notre recours à des ententes de partage de réseau mobile, ce qui a facilité le déploiement de nos technologies mobiles; le choix des fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits, ce qui pourrait avoir une incidence sur la réussite de la mise à niveau et de l'évolution de la technologie que nous offrons; le taux de concentration et de pénétration sur le marché des fournisseurs d'équipement pour réseaux, de services TELUS TV® et d'appareils mobiles; le rendement de la technologie mobile; notre besoin prévu à long terme d'acquérir du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre et auprès de tiers afin de composer avec la demande croissante visant les services de transmission de données; le déploiement et l'exploitation de nouvelles technologies de réseau filaire à large bande à un coût raisonnable et d'une disponibilité raisonnable, ainsi que le succès remporté par les nouveaux produits et services lancés à l'aide de ces technologies de réseau; la fiabilité du réseau et

la gestion des changements; les outils d'autoapprentissage et l'automatisation, qui pourraient modifier notre façon d'interagir avec les clients; et les incertitudes à l'égard de notre stratégie visant à remplacer certaines technologies de réseau filaire et certains systèmes et services filaires existants afin de réduire les coûts d'exploitation.

- Les décisions réglementaires et les changements à la réglementation, y compris les interventions possibles du gouvernement afin d'accroître davantage la concurrence pour les services mobiles; d'autres interventions du gouvernement relativement aux conclusions du CRTC visant les tarifs d'itinérance liés aux services de gros basés sur la technologie GSM au Canada ainsi que l'établissement de ces tarifs facturés aux fournisseurs de services mobiles de manière rétroactive; les futures enchères de spectre et décisions de politique concernant le spectre, y compris la quantité de spectre que TELUS peut acquérir et son coût en vertu du Cadre technique, politique et de délivrance de licences concernant le spectre de la bande de 600 MHz, ainsi que le coût et la disponibilité du spectre dans la bande de 3 500 MHz; les restrictions concernant l'acquisition, la vente et le transfert de licences de spectre; l'incidence de l'examen des services filaires de gros effectué par le CRTC, l'examen des tarifs d'accès et des configurations pour les services de gros pour TELUS, lequel est en cours; les modifications visant le fardeau financier associé aux interconnexions de réseau ordonnées par le CRTC; les différends avec certaines municipalités concernant les règlements municipaux visant les droits de passage; d'autres menaces possibles visant l'autorité de réglementation fédérale unitaire en matière de télécommunications, y compris les lois provinciales visant les services mobiles et celles visant la protection du consommateur; l'étude de marché portant sur la concurrence touchant les services à large bande qu'effectue le Bureau de la concurrence; le rapport que doit publier le CRTC relativement aux pratiques de détail des grandes entreprises de télécommunications au Canada, à la demande du gouverneur en conseil; l'incidence de la décision du CRTC d'exiger des remboursements au prorata lorsque les clients annulent les services; le retrait progressif effectué par le CRTC relativement au régime de subvention du service local et la mise en place correspondante d'un régime de financement de la large bande afin de prendre en charge l'amélioration des services Internet haute vitesse, principalement dans les régions mal desservies au Canada; l'incidence de l'examen du nouveau cadre stratégique du Canada créatif annoncé par la ministre du Patrimoine le 28 septembre 2017; la consultation et le rapport du CRTC concernant les modèles qui assureront à l'avenir la distribution; l'intégration verticale de l'industrie de la radiodiffusion ayant fait en sorte que des concurrents sont propriétaires de services de contenu de radiodiffusion ainsi que la mise en application efficace et au moment opportun des balises réglementaires connexes; l'examen de la *Loi sur le droit d'auteur* qui a été amorcé au début de 2018; l'examen, par le gouvernement fédéral, de la *Loi sur la radiodiffusion*, de la *Loi sur les télécommunications* et de la *Loi sur la radiocommunication* annoncé le 5 juin 2018; l'issue des demandes de TELUS visant le renouvellement de ses licences de distribution de radiodiffusion; la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain; les restrictions concernant la propriété et le contrôle d'actions ordinaires de TELUS par des non-Canadiens; et la surveillance continue et la conformité à ces restrictions.
- Le niveau des dépenses d'investissement et les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre des enchères de spectre ou auprès de tiers, en raison de nos initiatives liées aux services à large bande, y compris le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques; de notre déploiement continu de plus récentes technologies mobiles, y compris la technologie des petites cellules pour les services mobiles, afin d'améliorer la couverture et la capacité et de nous préparer à une évolution plus efficace et rapide vers les services mobiles 5G; de l'utilisation du spectre acquis; des investissements dans la résilience et la fiabilité du réseau; de la demande des abonnés visant les services de transmission de données; des systèmes et des processus d'affaires en pleine évolution; de la mise en œuvre d'initiatives en matière d'efficacité; du soutien relatif aux contrats d'envergure et complexes; ainsi que des futures enchères de spectre pour les services sans fil que doit tenir Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »), y compris les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 600 MHz qui doivent avoir lieu en mars 2019 et qui entraîneront une augmentation des dépenses. Si nous n'atteignons pas nos objectifs au chapitre des résultats d'exploitation et des résultats financiers, cela pourrait influencer sur les niveaux de nos dépenses d'investissement.

- Les questions touchant les ressources humaines, y compris l'embauche, la fidélisation et la formation appropriée du personnel dans une industrie hautement concurrentielle et le niveau de participation des employés.
- Les risques liés à la performance opérationnelle et aux regroupements d'entreprises, y compris notre dépendance à l'égard des systèmes en place et la capacité à offrir et à soutenir de nouveaux produits et services ainsi que les activités commerciales au moment opportun; notre capacité à assurer une gestion efficace des changements liés au remplacement et à la mise à niveau des systèmes, à la réingénierie des processus et à l'intégration des activités (comme notre capacité à faire en sorte que l'intégration de ces acquisitions, les dessaisissements ou l'établissement de partenariats soient fructueux et effectués au moment opportun, et à concrétiser les avantages stratégiques prévus, notamment ceux liés à la conformité aux ordonnances réglementaires); notre capacité à identifier et à gérer les nouveaux risques inhérents aux nouveaux services que nous pouvons offrir, y compris ceux découlant des acquisitions, qui pourraient nuire à notre marque, à nos activités dans un domaine donné ou à nos activités en général, ou nous exposer à d'autres litiges ou d'autres instances réglementaires; la mise en œuvre d'ententes complexes avec de grandes entreprises qui pourraient être touchées de façon défavorable par les ressources disponibles; les limites des systèmes et le niveau de collaboration d'autres fournisseurs de services; notre capacité à gérer avec succès nos activités à l'étranger, y compris la gestion des risques tels que ceux liés aux fluctuations du change; ainsi que les risques liés aux activités de réaménagement des coentreprises immobilières.
- Les événements touchant la continuité des activités, y compris notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter nos réseaux en cas d'erreurs humaines ou de menaces liées aux interventions humaines, telles que les cyberattaques et les pannes d'équipement susceptibles d'entraîner diverses interruptions du réseau; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, notamment celles découlant de restrictions de mesures commerciales de la part des gouvernements; les menaces de catastrophes naturelles; les épidémies; les pandémies; l'instabilité politique dans certains pays; les atteintes à la sécurité de l'information et à la vie privée, y compris la perte ou le vol de données; les menaces intentionnelles concernant notre infrastructure et nos activités; ainsi que l'exhaustivité et l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.
- La capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration et autres coûts, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et en s'assurant que ces initiatives n'aient pas d'incidence négative sur les activités commerciales. Les exemples de ces initiatives comprennent notre programme d'efficience et d'efficacité opérationnelles visant à soutenir une amélioration des résultats financiers, y compris les avantages futurs de l'initiative de rémunération remaniée dont les droits sont immédiatement acquis mise en œuvre en 2016; l'intégration des activités; la simplification des produits à l'intention des entreprises clientes; l'impartition des processus d'affaires; les activités de délocalisation et de réorganisation, y compris tous programmes de réduction du nombre d'employés équivalents temps plein (« ETP »); les initiatives d'approvisionnement; ainsi que la rationalisation de biens immobiliers. Nous continuerons d'évaluer et de mettre en œuvre d'autres initiatives d'efficience et d'efficacité au chapitre des produits et des coûts.
- Les exigences en matière de financement et d'endettement, y compris notre capacité d'effectuer des financements et de maintenir des notations du crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+, ou des notations équivalentes.
- La capacité de maintenir notre programme de croissance du dividende jusqu'en 2019. Ce programme pourrait être touché par des facteurs comme l'environnement concurrentiel, la performance économique au Canada, notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles, le niveau de nos dépenses d'investissement et l'acquisition de licences de spectre, les acquisitions, la gestion de notre structure du capital, ainsi que les décisions et les faits nouveaux en matière de réglementation. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont assujetties à une évaluation et à une détermination effectuées par le conseil d'administration (le « conseil ») en fonction de la situation financière et des perspectives de la société. Nous pouvons racheter des actions en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au moment souhaité et si nous estimons que cela représente

une bonne occasion, en fonction de la situation financière et des perspectives de la société, et du cours des actions de TELUS sur le marché. Il n'existe aucune certitude que notre programme de croissance du dividende ou toute offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront maintenus jusqu'en 2019 ni qu'ils ne feront pas l'objet de modifications ou seront menés à terme d'ici 2019.

- Les questions fiscales, y compris les interprétations de lois fiscales complexes au pays et à l'étranger par les administrations fiscales qui pourraient différer de nos interprétations; le moment auquel sont comptabilisés les produits ainsi que les déductions telles que l'amortissement aux fins de l'impôt et les charges d'exploitation; les modifications apportées aux lois fiscales, y compris les taux d'imposition; le fait que les charges d'impôt varient considérablement des montants prévus, y compris l'assujettissement à l'impôt du bénéfice et la déductibilité des attributs fiscaux; le fait qu'il n'est plus possible de différer l'impôt sur le résultat au moyen de l'utilisation de fins d'année d'imposition différentes pour les sociétés de personnes en exploitation et les entreprises associées; ainsi que l'adoption de procédures de vérification plus rigoureuses par les administrations fiscales, par exemple, des redressements ou des décisions défavorables des tribunaux ayant une incidence sur l'impôt que nous sommes tenus de payer.
- Les litiges et les questions d'ordre juridique, y compris notre capacité à donner suite avec succès aux enquêtes et aux instances réglementaires; notre capacité à bien assurer notre défense dans le cadre des réclamations et des poursuites actuelles et possibles, y compris les réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle et les recours collectifs fondés sur des réclamations faites par des consommateurs, des infractions aux données personnelles, à la vie privée et à la sécurité, ainsi que la responsabilité sur le marché secondaire; de même que le caractère complexe que revêt la conformité aux lois au pays et à l'étranger, y compris le respect des lois anticorruption et des lois concernant les pratiques de corruption à l'étranger.
- La santé, la sécurité et l'environnement, y compris le temps de travail perdu découlant d'une maladie ou d'une blessure; les préoccupations du public relatives aux émissions de radiofréquences; les questions d'ordre environnemental qui touchent nos activités, incluant les changements climatiques, les déchets et le recyclage des déchets; les risques liés aux systèmes d'alimentation au carburant dans nos immeubles; et les attentes en constante évolution du gouvernement et du public pour ce qui est des questions environnementales et de nos réponses.
- La croissance et les fluctuations de l'économie, y compris la situation économique au Canada, qui pourrait être touchée par des faits nouveaux d'ordre économique et d'autres faits nouveaux à l'étranger, y compris l'issue possible de politiques et de mesures encore inconnues à ce jour pouvant être adoptées par des gouvernements étrangers; les taux d'intérêt futurs; l'inflation; les taux de chômage; l'incidence des fluctuations des prix du pétrole; l'incidence des faibles dépenses des entreprises (notamment une réduction des investissements et de la structure de coûts); le rendement et la capitalisation des régimes de retraite de même que les taux d'actualisation; ainsi que les taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain.

Ces risques sont décrits en détail à la rubrique 9 intitulée « Tendances, perspectives et hypothèses générales, et évolutions et procédures réglementaires » et à la rubrique 10 intitulée « Risques et gestion du risque » du rapport de gestion annuel 2017. Ces descriptions sont intégrées par renvoi dans cette mise en garde, mais ne représentent pas une liste complète des risques pouvant avoir une incidence sur TELUS.

Nombre de ces facteurs sont indépendants de notre volonté ou vont au-delà de nos attentes ou de nos connaissances. D'autres risques ou incertitudes dont nous ignorons l'existence ou que nous jugeons non pertinents pour l'instant peuvent aussi nuire grandement à notre position financière, à notre performance financière, à nos flux de trésorerie, à notre entreprise ou à notre réputation. À moins d'indications contraires dans le présent document, les énoncés prospectifs formulés aux présentes n'expriment pas les effets potentiels d'éléments spéciaux ou non récurrents ou de fusions, d'acquisitions, de cessions ou d'autres combinaisons ou transactions commerciales pouvant être annoncées ou pouvant survenir après la date du présent document.

Les lecteurs sont avertis de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés décrivent nos attentes et s'appuient sur nos hypothèses à la date de publication du document. Ils sont sujets à changer après cette date. À moins que la loi ne l'exige, nous n'avons ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou

de réviser les énoncés prospectifs contenus dans le présent document. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont présentés dans le but d'aider les investisseurs et autres à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers escomptés en 2018 ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales. Ces renseignements pourraient ne pas se prêter à d'autres fins.

Cette mise en garde vise l'ensemble des énoncés prospectifs inclus dans le présent document.

Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières

Nous avons émis des lignes directrices et publié des mesures non soumises aux PCGR pour évaluer la performance de TELUS, ainsi que pour déterminer le niveau de conformité avec les clauses restrictives et pour gérer notre structure de capital. Comme les mesures non soumises aux PCGR n'ont habituellement pas de définition standard, leur comparaison avec des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs pourrait ne pas tenir. En vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières, de telles mesures doivent être définies clairement et faire l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables.

Bénéfice net ajusté et bénéfice par action ajusté : Ces mesures servent à évaluer la performance à un niveau consolidé et excluent les éléments pouvant occulter les tendances de fond sur le plan de la performance de l'entreprise. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme une solution de rechange au bénéfice net et au bénéfice par action de base lors de l'évaluation de la performance de TELUS. Selon la perspective de la direction, les éléments pouvant occulter les tendances de fond sur le plan de la performance de l'entreprise comprennent les gains ou les pertes d'importance associés aux partenariats pour le réaménagement de l'immobilier, les gains réalisés grâce aux échanges de licences de spectre mobile, les coûts de restructuration et autres coûts, les primes de remboursement anticipé de la dette à long terme (si applicable), les ajustements liés à l'impôt sur les bénéfices et la mise hors service d'immobilisations dans le cadre d'activités de restructuration.

Rapprochement du bénéfice net ajusté

En dollars canadiens et en millions	Trimestre clos le		Variation en dollars
	2018	2017	
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	390	389	1
Réintégrer (déduire) :			
Coûts de restructuration et autres coûts, après l'impôt sur les bénéfices	25	26	(1)
Redressements d'impôt favorables	(1)	(1)	—
Gains nets et quote-part des bénéfices des coentreprises immobilières, après l'impôt sur les bénéfices	—	(2)	2
Bénéfice net rajusté	414	412	2

Rapprochement du BPA de base rajusté

En dollars canadiens, montants par action	Trimestre clos le		Variation en dollars
	2018	2017	
BPA de base	0,66	0,66	—
Réintégrer :			
Coûts de restructuration et autres coûts, après l'impôt sur les bénéfices, par action	0,04	0,04	—
BPA de base rajusté	0,70	0,70	—

BAIIA (bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissement) : Nous avons émis des lignes directrices et fait état du BAIIA parce qu'il s'agit d'un instrument clé de l'évaluation de la performance à un niveau consolidé. Souvent déclaré, le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les investisseurs et les établissements de crédit comme indicateur de la performance opérationnelle d'une entreprise et de sa capacité à contracter des

dettes et à les honorer, et comme indicateur d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas servir de solution de rechange au bénéfice net pour l'évaluation de la performance de TELUS, pas plus qu'il ne doit servir de mesure exclusive des flux de trésorerie. Le BAIIA, tel que le calcule TELUS, équivaut aux produits d'exploitation moins le total des charges pour l'achat de biens et services et des charges pour les avantages sociaux des employés.

Nous calculons aussi le **BAIIA rajusté** dans le but d'en exclure les éléments non représentatifs de nos activités courantes et ne devant pas, selon nous, faire partie d'un indicateur d'évaluation, ou ne devant pas être inclus dans l'évaluation de notre capacité à contracter des dettes et à les honorer.

Rapprochement du BAIIA rajusté

En dollars canadiens et en millions	Trimestre clos le 30 juin	
	2018	2017
Bénéfice net	397	396
Coûts de financement	150	142
Impôts sur les bénéfices	145	144
Amortissement	411	391
Amortissement des immobilisations incorporelles	148	135
BAIIA	1 251	1 208
Réintégrer les coûts de restructuration et les autres coûts inclus dans le BAIIA	35	36
Déduire les gains nets et la quote-part des bénéfices des coentreprises immobilières	—	(3)
BAIIA rajusté	1 286	1 241

Flux de trésorerie disponible : Nous rendons compte de cette mesure comme indicateur supplémentaire de notre performance opérationnelle. Cette donnée ne doit pas être considérée comme une solution de remplacement aux mesures indiquées dans l'état consolidé des flux de trésorerie. Le flux de trésorerie disponible exclut certains changements au fonds de roulement (créances clients et fournisseurs), le produit d'actifs cédés et autres sources de fonds et leur utilisation, comme indiqué dans l'état consolidé des flux de trésorerie. Il indique la somme d'argent tirée de l'exploitation de l'entreprise disponible après déduction des dépenses en immobilisations (à l'exclusion des achats de licence de spectre) et qui peut servir, entre autres, à payer des dividendes, à rembourser des dettes, à racheter des actions ou à effectuer d'autres investissements. Le produit d'actifs cédés ou d'activités de financement peut contribuer au flux de trésorerie disponible de temps à autre.

Calcul du flux de trésorerie disponible

En dollars canadiens et en millions	Trimestre clos le 30 juin	
	2018	2017
BAIIA	1 251	1 208
Déduire les gains hors trésorerie découlant de la vente de biens, d'immobilisations de production et d'équipement	(8)	—
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	7	—
Déduire les gains nets et la quote-part des bénéfices des coentreprises immobilières	—	(3)
Incidences des actifs sous contrat, de leur acquisition et de leur exécution	4	(14)
Éléments des états consolidés intermédiaires condensés des flux de trésorerie :		
Rémunération nette fondée sur des actions	35	23
Charges nettes liées aux régimes à prestations déterminées des employés	24	20
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations déterminées des employés	(14)	(13)
Intérêts payés	(130)	(125)
Intérêts reçus	3	1
Dépenses en immobilisations (excluant les licences de spectre)	(791)	(810)
Autre	—	6
Flux de trésorerie disponible avant impôt sur les bénéfices	381	293
Impôt sur les bénéfices payé, déduction faite des remboursements	(52)	(33)
Flux de trésorerie disponible	329	260

À propos de TELUS

TELUS (TSX : T, NYSE : TU) est la société de télécommunication nationale connaissant la croissance la plus rapide au Canada, grâce à des revenus annuels de 13,8 milliards de dollars et à 13,1 millions de connexions clients, dont 9 millions d'abonnés des services mobiles, 1,8 million d'abonnés des services Internet haute vitesse, 1,3 million de lignes d'accès au réseau résidentiel et 1,1 million d'abonnés des services TELUS TV. TELUS offre une gamme complète de produits et de services de communication, notamment des services mobiles, des services de transmission de données et de la voix, des services IP, des services de télévision, de vidéo et de divertissement, ainsi que des services de sécurité résidentielle. TELUS est aussi le fournisseur informatique du domaine des soins de santé le plus important au Canada, et sa filiale TELUS International offre des solutions d'affaires à l'échelle mondiale.

Fidèles à leur philosophie communautaire « Nous donnons où nous vivons », TELUS et les membres de son équipe, actuels et retraités, ont versé plus de 525 millions de dollars à des organismes caritatifs et sans but lucratif, et offert plus de 8,7 millions d'heures de bénévolat au service des communautés locales depuis 2000. Créés en 2005 par Darren Entwistle, président et chef de la direction de TELUS, les 13 comités d'investissement communautaire de TELUS au Canada et ses 5 comités à l'étranger dirigent les actions de soutien aux organismes de bienfaisance locaux. Ils ont remis au-delà de 67 millions de dollars en appui à 6 283 projets locaux contribuant à enrichir la vie de plus de 2 millions d'enfants et de jeunes chaque année. TELUS a eu l'insigne honneur d'être désignée l'entreprise philanthropique la plus remarquable du monde en 2010 par l'Association of Fundraising Professionals, devenant ainsi la première entreprise canadienne à recevoir cette prestigieuse marque de reconnaissance internationale.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur TELUS, veuillez consulter le site telus.com

Relations médiatiques

Richard Gilhooley
778-868-0235
richard.gilhooley@telus.com

Relations avec les investisseurs

Darrell Rae
604-695-4314
ir@telus.com